

De la politique des identités à la politique des affects : communautés et controverses en ligne

Maxime Cervulle

Maître de conférences

Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, CEMTI

Fred Pailler

Doctorant

Université de Nantes, CAPHI

La revendication identitaire a souvent été perçue comme un moment *nécessaire* des mobilisations politiques, au sein desquelles l'identité opérerait comme un « mot-clé » fédérateur plus ou moins pétri d'essentialisme. Les travaux d'inspiration poststructuralistes qui, à partir des années 1990, ont interrogé les différents modèles de politique identitaire ont toutefois profondément remis en question la centralité de l'identité dans la mise en forme politique. Dans son célèbre ouvrage *Trouble dans le genre* (2005), Judith Butler a ainsi développé une critique de l'identité « femme » comme socle du féminisme, prescrivant de remplacer la politique identitaire par une « politique de la parodie », caractérisée par une subversion de l'identité et la prolifération des modèles d'identification. De leur côté, les auteurs situés dans le champ des études postcoloniales ont souligné la fracture intérieure, les failles internes de l'identité, le fait qu'elle représente toujours nécessairement une « clôture arbitraire » (Bhabha, 1990). Dans la mesure où l'identité serait une sorte d'arrêt-sur-image problématique, qui fixe le sujet, c'est le processus d'identification lui-même qu'il semble important d'interroger. Cette interrogation est d'autant plus capitale que l'identification apparaît jouer un rôle déterminant dans la formation des relations sociales et des rapports sociaux, que l'on considère sa fonction dans la définition de « communautés épistémiques et de pratiques » (Dell'Omodarme, 2014 ; Lave et Wenger, 1991), aussi bien que dans le processus même d'individualisation (Beck et Beck-Gernsheim, 2001). Lorsqu'ils n'ont pas idéalisé les conditions d'accès à la délibération démocratique, les travaux sur l'espace public et ses transformations ont eux aussi eu tendance à comprendre les revendications d'accès et de reconnaissance comme marqués par une dimension identitaire. Nancy Fraser (2012) a toutefois largement critiqué cette compréhension des contre-publics engagés dans des luttes pour la reconnaissance. L'enjeu porte moins selon elle sur la reconnaissance d'un tort fait à une communauté fondée sur une identité commune que sur une volonté de reconnaissance normative de l'égalité des statuts. Cette prise de distance vis-à-vis de l'identité – au profit de la question de l'identification ou du statut – a désormais pris un nouveau tournant avec le développement de réflexions nouvelles fondées sur le thème d'une politique des affects. Ce chapitre propose de dégager à grands traits quelques pistes pour une mise à l'épreuve empirique de cette politique des affects largement mobilisée dans la littérature anglophone contemporaine. Pour ce faire, nous reviendrons sur une recherche conduite en 2013 et 2014 à partir de l'étude de traces d'usages récoltées sur la plateforme de

micro-blogging Twitter, à l'occasion du débat public relatif à l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe (Cervulle et Pailler, 2014).

Cette recherche a principalement étudié l'usage des hashtags – ces mots-clés précédés du signe dièse qui permettent d'une part d'indexer un message et d'autre part de composer/recomposer des ensembles de messages. Elle a notamment montré l'importance de ces « technomots » (Paveau, 2013), qui adjoignent à la dimension strictement discursive une capacité à définir des espaces numériques de sociabilité. L'étude du débat sur le « mariage pour tous » tel qu'il a pris forme sur Twitter donne en effet à voir combien les pratiques d'indexation participent désormais pleinement du répertoire des pratiques politiques. Le recours des internautes à ces pratiques d'indexation permet d'activer et d'intensifier des tensions à la fois de l'ordre du discours et de la sociabilité. Il intervient dans un contexte marqué par un véritable tournant de la documentarisation, au sein duquel les opérations de traitement documentaires (cataloguer, indexer, archiver, etc.) se sont généralisées avec les outils numériques (Ertzscheid, 2010). Le rôle culturel de l'archiviste est en effet désormais largement partagé du fait d'expériences ordinaires de traitement de l'information (telle que la gestion des mails) ou de conservation de données (par exemple l'organisation de fichiers sur un disque dur de sauvegarde).

Nous nous proposons ici d'analyser les pratiques d'indexation politique que nous avons repérées comme participant d'une politique des affects. Au travers de ce concept d'affect, que nous empruntons au champ des *Affect Studies* (Gregg et Seigworth, 2010), il s'agit de montrer que les pratiques d'indexation tendent à exercer une force au sein d'un champ de relations. Cette force trace alors les contours d'identités collectives qui ne préexistent pas à son exercice mais qui, au contraire, en constituent l'effet. En entendant le concept d'affect comme une force dont l'exercice et l'application découpent des ensembles, clôturent des espaces, définissent et stabilisent des positions et le cadre de certaines actions, il s'agit de penser la formation en situation des identités politiques en ligne, sans les extraire de leur contexte techno-relationnel. Il s'agit aussi de ne pas présupposer l'identité, et donc de ne pas prendre pour acquis l'existence d'une quelconque communauté dans les espaces numériques considérés. Nous cherchons plutôt à comprendre comment un ensemble documentaire (des messages produits par des internautes et disséminés sur une plateforme) en vient à se fragmenter, dessinant des communautés politiques vivantes et mouvantes, qui font écho aux dynamiques et tensions sociales sans s'y réduire entièrement. La participation politique en ligne est donc ici pensée non pas tant comme caractérisée par l'identité et son corollaire, la représentation ; mais plutôt par une sorte de « devenir machinique » des identités (Merzeau, 2010). Nous souhaitons souligner ainsi le rôle spécifique des dispositifs sociotechniques dans l'édification en ligne d'une politique en partie non-représentationnelle, qui se distingue nettement des modalités de mobilisation et d'affrontements politiques perceptibles dans l'espace public.

Les débats autour du « mariage pour tous » sur Twitter

En février 2013 se tient, à l'Assemblée Nationale, le débat concernant le projet de loi sur le mariage des couples de personnes de même sexe. Lors des mois précédents déjà, mais surtout lors des semaines qui encadraient ce débat, un ensemble d'acteurs particulièrement bien médiatisé s'est opposé au projet de loi, rassemblant principalement des tendances

variées de la droite française et du catholicisme sous l'appellation Manif Pour Tous. Ce mouvement s'est déployé à maintes reprises au cours de manifestations à Paris, aux alentours des institutions parlementaires, mais aussi dans certaines grandes villes du pays. Le web et les réseaux sociaux numériques ont servi la constitution de ce mouvement en favorisant l'apparition d'arènes discursives articulées autour du projet de loi. La plateforme Twitter a par exemple pris une place intéressante dans ce débat à plus d'un titre : elle a d'abord été le lieu d'une altercation sans précédent à l'Assemblée entre opposition et majorité, obligeant le président de l'hémicycle à interrompre momentanément les échanges afin de spécifier l'usage qui pouvait être fait de Twitter durant les débats (Chibois, 2014). Ensuite, la plateforme a accueilli un flux important de messages concernant le projet de loi, les enjeux juridiques autour de la famille et les droits des personnes LGBT. Enfin, elle a constitué un outil de mobilisation (principalement pour les opposants à la réforme), mais aussi de commentaire et de documentation (liens web et/ou photographies *in situ*) des manifestations défendant ou contestant le projet de loi.

Collecter des données sur Twitter n'est pas sans contrainte puisque l'entreprise, de droit privé américain, impose la manière dont les tweets seront collectés en ne permettant la constitution de corpus que sur la seule base des tweets contenant un ou plusieurs mots-clés déterminés. Pour cette étude, nous nous sommes appuyés sur les tweets collectés au fur et à mesure sur une période allant de mars à mai 2013 et contenant les hashtags #mariagepourtous, #manifpourtous, #taubira, #directsénat, #manifdelahonte, et #mariagehomo, auxquels nous avons ajouté, à partir de la fin du mois de mars 2013, les hashtags #onlacherien, #veilleurs, #hommes et #printempsfrançais¹. De cette collecte, nous avons extrait un corpus de 450.000 tweets, qui couvre les moments du passage du projet de loi au Sénat, la seconde lecture à l'Assemblée nationale, ainsi que la validation de la loi par le Conseil constitutionnel. Si de multiples types d'analyses peuvent être effectués à partir de données collectées sur Twitter ou autour de ses usages – analyses de réseaux, ethnographies des pratiques, analyses sémantiques, par exemple – il s'est principalement agi de comprendre la manière dont les hashtags prenaient place dans la constitution des tensions entre différents groupes, entre différentes positions dans le débat, et surtout entre différentes forces politiques largement en transformation à l'époque. Nous avons tenté de comprendre comment les hashtags participaient à la fois à nommer des entités et mettre en séries des messages intégrant ces entités tantôt comme destinataire, comme thème, comme énonciateur.

Nous avons, dans un premier temps opéré un comptage des hashtags. À partir de la dizaine de hashtags qui ont servi notre collecte, environ 37.000 hashtags différents associés à cette première dizaine ont été comptés, dont la quasi-totalité n'a pas été utilisée plus de 100 fois. Nous avons ainsi pu repérer trois types de hashtags qui n'avaient pas le même « rendement conversationnel » (Cervulle et Paillet, 2014), entendu ici comme la capacité à indexer et mettre en série des tweets. Le rendement conversationnel le plus intensif concerne les hashtags #mariagepourtous et #manifpourtous. Ils sont l'outil d'une indexation collective, distinguant deux arènes discursives plutôt imperméables l'une à l'autre, l'ensemble des usagers s'accordant sur la signification mutuellement exclusive des deux hashtags.

¹ Nous nous sommes intéressés aux différents types d'acteurs impliqués dans un débat qui dépassait largement le seul cadre de Twitter, et où il semblait exister plusieurs manières, pas forcément coordonnées, de s'inviter au travers de plusieurs hashtags sur la plateforme. Notre analyse se distingue – par l'aspect « multifacettes » – de celle opérée par Pierre Ratinaud (2014) qui se fonde sur des questionnements méthodologiques et se déploie, pour ce faire, sur un seul hashtag, en l'occurrence #mariagepourtous.

Si le comptage est simple, l'interprétation des résultats demande une attention particulière : au vu de la présence écrasante des hashtags #mariagepourtous et #manifpourtous, il n'est pas absurde d'envisager qu'un hashtag marque l'appartenance à un camp ou la revendication d'un discours spécifique, cependant il serait peu prudent d'en déduire que l'usage d'un hashtag dans un tweet constitue systématiquement un mode d'identification, et encore moins systématiquement le même mode (voir boyd *et al.*, 2010). En pratique, on utilise indifféremment le hashtag qui désigne un groupe pour invectiver ou revendiquer l'appartenance à ce groupe. Compter les hashtags seuls ne permet donc pas de saisir la façon dont ils s'insèrent dans la syntaxe et la signification des tweets, ni de comprendre les motifs pour lesquels ils ont été utilisés. Pourtant, si l'usage d'un hashtag dans un tweet ne permet pas de deviner automatiquement la position de l'auteur du tweet qui le contient, nous pouvons toutefois considérer que les hashtags sont l'agent, le médium, de jeux de forces qui, certes, leur sont irréductibles, mais qui ne sauraient impliquer les mêmes forces sans eux. Comment penser ces forces, et comment rendre compte de leur distribution ? Comment comprendre l'indexation comme une pratique politique, une pratique complexe visant à *affecter* aussi bien la mise en série de ces ensembles discursifs que sont les tweets que les autres participants au débat sur la plateforme ?

Affects et seuils d'intensité

Si la notion d'affect trouve son origine dans les considérations spinozistes sur les modes de connaissance, elle prend pied dans les sciences sociales actuelles à partir de la relecture anthropo-philosophique de Spinoza par Deleuze et Guattari (1980) d'une part, et des travaux en psychologie de Tomkins relus par Sedgwick (1995) d'autre part. Bien que ces deux options théoriques soient loin d'être incompatibles, elles ne forment pas les problèmes exactement de la même manière : la première insiste sur les modalités de transformation des corps pris dans des jeux de forces de nature diverse, la seconde élabore son analyse à partir de l'établissement d'un registre des émotions possibles, visibles et dicibles. Brian Massumi, représentant de la première tendance, synthétise ainsi la conception deleuzo-guattarienne de l'affect : « [L'affect] est une intensité pré-personnelle qui correspond au passage d'un état expérientiel du corps à un autre, et qui implique une augmentation ou une diminution de la capacité du corps à agir » (1987, p.xvii). « Pré-personnel », « état expérientiel du corps », il semblerait au premier abord que les affects relèvent d'une dimension particulièrement tissulaire et nerveuse de la psychologie. Pourtant, il s'agit bien de moduler la capacité d'agir des corps et d'exercer sur eux un pouvoir, au sens foucauldien du terme.

On retrouve cette conception foucauldienne du pouvoir chez Eve K. Sedgwick, Le déploiement d'une *épistémologie du placard* par Sedgwick (2008) montre combien une portion centrale de « la sexualité » telle qu'elle a été élaborée au cours du XXème siècle trouve ses fondations pratiques dans une manière particulière d'affecter les corps, en instaurant entre autres choses des silences et des ignorances qui forment l'envers constitutif de savoirs spécifiques sur les pratiques sexuelles, les modalités d'identification sexuelle et la gestion des sociabilités masculines. Ils fondent l'essentiel des régulations, des interdits et des rituels qui régissent les interactions. Les silences et l'ignorance, dans ce cas, ne laissent pas de traces, ou du moins pas de celles dont on fait aisément des corps. Les situations qui en résultent ne sont jamais composées d'éléments exclusivement discursifs, ni exclusivement matériels, mais sont tissées d'interactions entre ces deux dimensions et déterminent la possibilité d'agir des corps de façon assez directe au point de parfois en

engager la destruction (voir par exemple la mort inévitable de Billy Budd, le matelot de Melville [Sedgwick, 2008 : p.107-143]).

Étudier une situation dans une perspective affective n'est pas nouveau en sciences sociales ; il suffit de voir comment Jeanne Favret-Saada fonde son ethnographie de la sorcellerie autour des phrases et des gestes qui l'ont affectée, ou encore comment Michel Foucault et Arlette Farges déploient la manière dont les gens utilisent le système des lettres de cachet au XVIIIème, en invoquant la figure symbolique du Roi pour régler, par exemple, leurs différends de voisinages. La notion d'affect offre l'opportunité de chercher à cerner chaque force en jeu, dans un jeu à double sens entre l'individuel et le collectif, sans sombrer dans la réification d'un modèle uniforme et préétabli *du* social². Cette remarque est tout à fait importante dès lors que l'on aborde des dispositifs de médiation et de communication qu'il s'agit de ne pas réifier eux non plus, en tout cas dont il s'agit de ne pas réifier les composantes technologiques au point de leur conférer une fonctionnalité et une efficacité univoques. Prendre en compte l'extériorité et le contexte d'usage de la plateforme de Twitter, pour ce qui nous concerne ici, demande de la penser comme un acteur à part entière, jouant d'un ensemble de forces spécifiques dans le nœud des forces en présence. La plateforme rend visible des discours et des expériences qui resteraient disséminés dans le champ social (les commentaires des gens qui assistent au débat devant leur télévision ou leur ordinateur), fait côtoyer des acteurs qui ne se côtoieraient pas sans cela (les opposants au mariage comme mouvement politique et les personnes, LGBTQ ou non, susceptibles de s'intéresser au débat). Elle travaille tout autant, mais sans jamais l'énoncer explicitement dans son interface, à valoriser financièrement les données qui sont produites par les abonnés, notamment en vendant des encarts publicitaires autour des messages les plus lus circulant sur son réseau, en instaurant notamment un classement des hashtags les plus utilisés du moment, les fameux « *trending topics* ». De cette manière des intérêts propres à l'entreprise qui gère les flux de données voient leur besoin de raffinage et d'évaluation de la plus ou moins grande visibilité des hashtags déborder potentiellement sur la pratique des abonnés.

Comme pour toute situation de communication et de médiation, des entités non-humaines (la plateforme, les services, les « outils » tels que les hashtags) participent des actions, et la médiation même est toujours fondée sur l'articulation d'éléments aux ontologies disparates. Affecter, c'est « avoir un effet sur », et les entités non-humaines disposent de cette capacité à affecter la capacité d'agir des autres non-humains ou des humains. La médiation n'est pas construite sur le modèle personne/objet médiateur/personne, et tout type de relation, même ténue, même étalée dans la durée, entre humains et/ou non-humains peut être entendue suivant une perspective affective de transformation d'un corps à partir d'un jeu de forces que d'autres corps exercent sur celui-ci. Un élément matériel peut affecter une personne, une personne peut affecter une personne sans s'adresser à elle, un groupe peut affecter un autre groupe sans s'en rendre compte, ni même sans disposer des ressources culturelles qui lui permettraient d'identifier l'autre groupe.

²⁰ Nous pensons ici à nouveau à Favret-Saada cherchant à ne jamais invalider les modèles de compréhension du monde que sa position de scientifique devrait lui faire appréhender comme « arriérés », ou bien à Foucault et Farges évitant de plaquer un modèle transcendant de la figure du Roi comme modèle analytique, alors même que c'est la figure de cette transcendance qui est employée localement par les individus qui se querellent. Bruno Latour (2006) a largement synthétisé ces précautions dans son manuel méthodologique.

Il est important, en parallèle, d'imaginer qu'un dispositif médiatique et les outils techniques qui le supportent puissent être pris dans des univers d'expérience relativement différents, voire antagonistes, propres à chacun des individus qui s'y confrontent. De ce point de vue, une plateforme web ou ses outils/services, dans le cadre d'un « même débat », sert des intentions différentes, et, dans le cas des techniques d'indexation par les utilisateurs surtout, produit un ensemble discursif qui sera travaillé et exploité de manière relativement distincte selon les individus, qui en auront en conséquence une expérience tout aussi distincte. Si tous les hashtags permettent alors bien de mettre en série des tweets, ils ne le font pas forcément suivant les mêmes perspectives, ni les mêmes conditions. Pour autant, il n'est pas impossible que les mêmes internautes s'accordent sur ce que des hashtags désignent (#manifestourtout, par exemple), quitte à ne pas en avoir le même usage ensuite, ou bien ne s'accordent pas spécialement sur ce que d'autres hashtags désignent (#mariagepourtout, par exemple), quitte à en faire un usage croisé et donc commun. En effet, le hashtag #mariagepourtout en tant qu'il désigne le projet de loi et les commentaires formulés à son propos durant les débats à l'Assemblée nationale, aurait dû a priori constituer un hashtag neutre (Yardi et boyd, 2010). Pourtant, au sein de l'arène #manifestourtout, la notion même de mariage entre personnes de même sexe est plus souvent indexée par les hashtags #mariagehomo ou #mariagegay. Pour les opposants au projet de loi, #mariagepourtout n'est pas un hashtag neutre en ce qu'il paraît renvoyer à la stratégie de cadrage du débat par le gouvernement, consistant à présenter le projet de loi comme une universalisation de l'accès au mariage (Cervulle, 2013).

Sur notre terrain, les hashtags sont des moyens de définir plus ou moins collectivement le cadre de l'action d'autres utilisateurs de la plateforme tout en constituant le cadre de son action à soi. Dans un débat au sein duquel les positions sont loin d'être assises sur des rhétoriques argumentatives rationnelles³, il est essentiel de voir comment les traces d'usages peuvent voir leurs significations varier suivant les sémiotiques individuelles ou collectives qui les filtrent (et qui leur confèrent ou leur ôtent leur capacité à affecter). Il est aussi important d'étudier l'effet que ces traces ont sur les autres traces en les rendant plus ou moins visibles dans la hiérarchie générée par l'indexation collective.

Les affects ne disent rien en eux-mêmes, ils spécifient des seuils, ce sont des intensités. Le changement de rendement conversationnel d'un hashtag illustre parfaitement ce que peuvent être ces seuils variables d'intensité : le hashtag change de fonction globalement sans forcément avoir, dans un premier temps, changé de fonction pour chacun des internautes qui l'utilisent. Ces changements de seuils ne peuvent être aisément objectivés par les abonnés, toutefois, les changements d'usages qui découleront du passage d'un seuil à un autre pourront être perçus plus clairement⁴. Les changements de seuil seront peu perceptibles pour une majorité de points de vue et le seront clairement pour d'autres, qui bénéficient de moyens différents (des technologies offrant un panorama des hashtags étant utilisées par les chercheurs, les journalistes, les publicitaires, etc.)⁵. Si tous les internautes ont bien compris qu'indexer un tweet à l'aide d'un hashtag avait une efficacité et une utilité pour eux ou pour d'autres, il n'est pas évident que tous puissent se représenter

³ Sur la prééminence de l'émotion sur la rationalité au sein des débats en ligne, voir Yardi et boyd, 2010.

⁴ Ceci pour diverses raisons : par exemple parce que d'autres sources, des médias ou des abonnés plus prescripteurs viendront désigner ces changements ; ou parce que les utilisateurs se voient contraints de s'adapter face à la visibilité de nouveaux hashtags ou face au constat de leur disparition.

⁵ Il faut ici souligner l'intérêt de la prise en compte des choix opérés par Twitter dans la mise ou non à disposition de fonctions permettant une objectivation relative de la plateforme, et surtout des flux de données qu'elle accueille.

la variété des usages des hashtags, voire la variété des usages d'un même hashtag par d'autres usagers qu'eux-mêmes.

Le pouvoir d'affection d'un hashtag varie suivant les environnements techniques, relationnel, indexical et discursif auxquels il est associé par les internautes. Il varie dès lors que les usages s'articulent plus ou moins directement à des cadres d'expériences autres que celui de l'indexation elle-même : le contenu de l'indexation, les politiques sexuelles et identitaires, les positions sur l'échiquier politique, ou encore le fait même de le concevoir comme un échiquier plutôt que comme un match de boxe ou une course au scoop. Aucun discours individuel n'est produit volontairement par l'indexation des tweets, une indexation hétérogène de surcroît ; et pourtant, des positions, des univers lexicaux ainsi que des angles-morts discursifs, se trouvent ainsi mis à la disposition des internautes, par un effet de seuil. Le discours généré par cette mise en série des tweets se voit conféré les moyens d'une présence et d'une visibilité, qui peut relever de la représentation dans l'espace que constitue la plateforme. De quelle représentation s'agit-il toutefois ? Un hashtag indique finalement plus facilement ceux à qui il est destiné, ceux sur qui il peut ou devrait avoir un effet, bien qu'il n'en soit certainement pas le signifiant direct. Un hashtag permet ainsi de générer un public imaginé, public dont la puissance d'évocation sera fonction du rendement conversationnel du hashtag. De cette manière, on constate que, sur trois mois du printemps 2013, les conversations sur la plateforme à propos du projet de loi ont été relativement structurées, d'abord autour de deux grands pôles ne se recouvrant que peu, puis suivant des événements, des personnalités ou des entités remarquables. À partir des rendements conversationnels, nous avons cherché quels étaient les interlocuteurs, les publics imaginés, de chacun des deux hashtags les plus à mêmes de générer de la conversation. Pour ce faire nous avons procédé à une analyse ALCESTE des contenus des tweets et avons cherché à comprendre pour chaque univers lexical obtenu, quel en était le public désigné, celui que les tweets faisaient exister au sein d'un hashtag, afin de pouvoir recomposer les relations qui unissent ces publics au-delà de chaque univers lexical.

Ainsi, dans la classe lexicale associée au hashtag #manifpourtous, on constate à la fois l'absence complète d'adresse aux personnes LGBTQ, l'opposition à l'État, à la police et aux médias, et le caractère mobilisateur du discours déployé (y trouvent place la majorité des hashtags-slogans et tous les hashtags désignant des groupes militants catholiques, tels que les Veilleurs). Cet ensemble constitue une arène discursive à part entière et dénote de surcroît une forte homophilie⁶ (pas de débat, les tweets signifient une opposition à quelque chose d'extérieur à l'arène). L'usage du hashtag #manifpourtous sert donc un processus de représentation : il participe de la formation d'une identification à un mouvement politique⁷.

Le deuxième ensemble constitue une autre arène discursive, beaucoup plus tournée vers le commentaire des débats à l'Assemblée nationale ou au Sénat et vers l'expression d'une réaction émotionnelle face aux actions liées à l'arène #manifpourtous. Il y a donc débat, mais il est à sens unique. Cette seconde arène dénote un autre usage de l'indexation, qui construit la possibilité d'une expression collective sans toutefois engager de processus de représentation intrinsèque d'un ou plusieurs groupes, ni même la nécessité d'une représentation « à soi-même » : il s'agit de partager une parole, un intérêt, un rythme peut-être, plus que de s'accorder sur un discours unique et une identité construite et cohérente.

⁶ Voir Yardi et boyd, 2010 : 8.

⁷ C'est aussi le cas de la majorité des hashtags à rendement conversationnel moyen qui lui sont associés tels que #veilleurs, #printempsfrançais ou #onlacherien.

Usages de la représentation et de l'identité

Les hypothèses de recherche que nous avons dégagés ici à partir d'une réflexion sur la question des affects présentent non pas tant une disparition du processus de représentation et de son corollaire identitaire que des usages différenciés de la représentation. Les débats autour du « mariage pour tous » sur Twitter donnent à voir la dimension politique d'une activité d'indexation qui implique des formes de représentation différentes : d'un côté, avec #manifpourtous, l'émergence d'une identité politique construite dans une opposition forte aux représentants des institutions et aux médias ; de l'autre, avec #mariagepourtous, la constitution d'un ensemble hétérogène où l'expression émotionnelle prend le pas sur la discussion rationnelle. L'on voit ici combien ce sont des règles d'affection qui organisent le débat, bien plus que des règles de discussions (entendues au sens des règles qui structurent rationnellement un débat politique). C'est la forme même que prend le débat en ligne qui repose sur une organisation affective : le jeu des effets de seuil traçant une ligne de confrontation entre un mouvement fondé en identité et un mouvement où le hashtag sert d'instrument d'articulation de positions disparates. En somme, on retrouve ici des dynamiques que l'on a pu observer dans la médiatisation du débat au sein de la presse nationale quotidienne : face à la montée de La Manif pour tous en tant qu'acteur politique nous n'avons pas assisté à un renforcement de la politique identitaire LGBT, mais plutôt à sa dilution dans une revendication universaliste amalgamant des intérêts divers et pas toujours associés (soutien au gouvernement, opposition à l'homophobie, engagement en faveur de la réforme, critique de la réforme ou souhait qu'elle aille plus loin, défense de la laïcité face à un mouvement conservateur d'inspiration catholique, etc.). En tant qu'il permet d'organiser des espaces de discours, de mettre en sociabilité des univers lexicaux, le hashtag permet précisément de rendre visible la complexité de telles tensions. Les rapports d'affection que mettent en jeu les hashtags donnent ainsi à voir des partages émotionnels qui troublent la confrontation politique terme à terme et la politique de l'identité catégorielle.

RÉFÉRENCES

BECK Ulrich et BECK-GERNSHEIM Elisabeth, *Individualization : Institutionalized Individualism and its Social and Political Consequences*, Londres, Sage Publications, 2001.

BHABHA Homi, « Interrogating Identity : The Postcolonial Prerogative », in David Goldberg (dir.), *Anatomy of Racism*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1990, p. 188-209.

BOYD danah, GOLDER Scott et LOTAN Gilad, « Tweet, Tweet, Retweet : Conversational Aspects of Retweeting on Twitter », System Sciences (HICSS), 43rd Hawaii International Conference, 2010

[Disponible en ligne : <http://www.danah.org/papers/TweetTweetRetweet.pdf>]

BUTLER Judith, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, trad. de C. Kraus, Paris, La Découverte, 2005 (1990).

CERVILLE Maxime, « Les controverses autour du “mariage pour tous” dans la presse nationale quotidienne : du différentialisme ethno-sexuel comme registre d’opposition », *L’Homme et la société*, vol. 3-4, n°189-190, p. 207-222.

CERVILLE Maxime et PAILLER Fred, « #mariagepourtous. Twitter et la politique affective des hashtags », *Revue française des sciences de l’information et de la communication*, n°4, 2014, en ligne.

CHIBOIS Jonathan, « Twitter a-t-il bousculé le débat parlementaire ? Le jour où le #directAN s’est invité dans l’hémicycle », communication lors du colloque international « Formes et fonctions de la participation politique dans un monde numérique », Université de Bourgogne, 6-7 novembre 2014.

DELL’OMODARME Marco, *Pour une épistémologie des savoirs situés. De l’épistémologie génétique de Jean Piaget aux savoirs critiques*, thèse de doctorat en philosophie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2014.

DELEUZE Gilles & Guattari Félix, *Mille Plateaux*, Paris, Minuit (coll. « Critique »), 1980.

DELEUZE Gilles, *Foucault*, Paris, Minuit, 1986.

ERTZSCHEID Olivier (2010), « Culture documentaire et folksonomie : l’indexation à l’ère industrielle et collaborative », *Documentaliste – Sciences de l’information*, n°47, vol. 1, p. 45-47.

FRASER Nancy (2012), « Pour une politique féministe à l’âge de la reconnaissance. Une approche bidimensionnelle de la justice de genre », trad. de B. Marrec, in *Le féminisme en mouvements. Des années 1960 à l’ère néolibérale*, Paris, La Découverte, 2012 (2000), p. 217-238.

GREGG Melissa et SEIGWORTH Gregory, *The Affect Theory Reader*, Durham, Duke University Press, 2010.

LATOUR Bruno, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 2006.

LAVE Jean et WENGER Etienne, *Situated Learning : Legitimate Peripheral Participation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

MASSUMI Brian, 'Notes on the translation and acknowledgments' in *A Thousand Plateaus, Capitalism and Schizophrenia*, Minneapolis/Londres, University of Minnesota Press, 1987.

MERZEAU Louise, « La présence plutôt que l’identité », *Documentaliste – Sciences de l’information*, n°47, 2010, p. 32-33.

MERZEAU Louise, « La mémoire toile », *Poli – Politique de l’image*, n°6, 2012, p. 24-32.

PAVEAU Anne-Marie, « Technodiscursivités natives sur Twitter. Une écologie du discours numérique », *Epistémè*, n°9, 2013, p. 139-176.

RATINAUD Pierre, « Visualisation chronologique des analyses ALCESTE : application à Twitter avec l'exemple du hashtag #mariagepourtous », communication lors des 12èmes Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles, 2004 [disponible en ligne : <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2014/01-ACTES/46-JADT2014.pdf>].

SEDGWICK Eve K., *Épistémologie du Placard*, trad. de M. Cervulle, Paris, éd. Amsterdam, 2008.

SEDGWICK Eve K. et FRANK Adam, *Shame and Its Sisters : A Silvan Tomkins Reader*, Durham, Duke University Press, 1995.

YARDI Sarita et BOYD danah, « Dynamic Debates : An Analysis of Group Polarization Over time on Twitter », *Bulletin of Science, Technology and Society*, vol. 5, n°30, 2010.